

Groupe de travail Formation continue et promotion de la qualité de la SSMG



Die deutschsprachige Version dieses Artikels wird im Heft 43 von «PrimaryCare» erscheinen.

Rapport annuel 2005/2006

Monika Maritz Mosimann

responsable du GT Formation continue et promotion de la qualité

«Choisir la voie» ...

Le titre du congrès SSMG de Lucerne indique l'idée directrice de l'activité du groupe de travail durant l'année passée sous revue; nous avons fait des pas décisifs dans le sens de notre objectif le plus élevé tel que décrit dans la définition européenne de la médecine générale/médecine de famille¹.

... dans l'organisation du groupe de travail

Avec l'élection de la nouvelle chef du groupe de travail, qui sera soutenue par les membres du «noyau» (A. Bonfiglio, A. Dahinden, N. Egli, M. Nadig) et est en liaison avec le comité par l'intermédiaire de C. Cina, il existe à nouveau un fil conducteur clair pour toutes les questions de formation continue et de promotion de la qualité. Après une longue vacance, nous avons trouvé pour le noyau un représentant romand engagé en la personne de Dominique Lavanchy, dont nous espérons des impulsions décisives. Sans nos perles du secrétariat SSMG, Luzia Schneider et Marlies Kara, toujours à disposition pour recevoir les questions et transmettre les désirs des membres, le groupe de travail ne pourrait pas fonctionner. Nous leur exprimons ici notre profonde reconnaissance pour leur extraordinaire travail.

... dans l'organisation et le développement d'une formation continue spécifique à la médecine de premier recours

Avec le label de qualité «Recommandé par la SSMG», nous possédons un instrument précieux pour la promotion d'une formation continue spécifique à la médecine de

premier recours. Les membres du groupe de travail sont constamment assignés à garder la formation continue sur la bonne route et à empêcher qu'elle ne se fourvoie dans une impasse. Il y a toujours des imitateurs de notre label, utilisant des slogans tels que «PrimaryCare, axé sur le cabinet médical, médecin de premier recours». Le groupe de travail considère qu'il n'est judicieux d'intervenir que dans les cas les plus criants. En effet, nous jugeons que les membres SSMG savent reconnaître une «filouterie» d'étiquette et que seul le label SSMG original daté et signé du responsable répond du respect des critères de qualité SSMG.

A côté de la collaboration à d'innombrables manifestations de formation continue et des réponses aux nombreuses demandes, l'année passée sous revue a été marquée par les activités suivantes dans le domaine de la formation continue:

- Discussion des critères pour l'attribution du label de qualité aux *activités de formation continue en médecines complémentaires*. Les critères définis dans le programme de formation continue doivent être strictement respectés. Pour les critères de pertinence pour la pratique, nous laissons consciemment une marge subjective de liberté de décision. De manière générale, nous n'admettons pas qu'on utilise le label pour profiler ou légitimer abusivement des intérêts particuliers.

- Evaluation des activités de formation continue: Nous avons élaboré un *modèle – fiche d'évaluation* qui permet l'examen des objectifs d'apprentissage, du respect des critères du label et facilite l'autoévaluation (choix des thèmes de formation continue). Ce document est disponible sur la page d'accueil de la SSMG comme lien du programme de formation continue. Le groupe de travail conseille d'évaluer encore une fois concrètement les effets de la formation sur l'activité au cabinet médical, environ deux

mois après l'activité de formation continue considérée.

- Nous avons demandé aux organisateurs de *séries de formation continue* (par ex. P.A.I.N., Medical Tribune) une récapitulation des évaluations, de manière à pouvoir juger de la continuité des critères de qualité.

- *e-learning*: les critères d'imputation du e-learning ont été mis en accord avec ceux des autres offres de formation continue et la nouvelle réglementation a été publiée sur la page d'accueil.

- *Médias écrits*: Au début de l'année, le premier numéro d'une nouvelle revue de médecins de premier recours a paru sous le titre «HAUSARZT PRAXIS» qui, contrairement à ses promesses, n'a pas réussi à satisfaire nos exigences de qualité d'une formation continue spécifique à la médecine de premier recours. Le «groupe-noyau» a en particulier critiqué l'absence de participation ou le manque de transparence dans l'implication des médecins de premier recours quant au contenu, ainsi que le mélange entre partie rédactionnelle et publicité. Suite à son intervention décidée, la chef du groupe de travail a été invitée à une discussion avec la rédaction.

- La demande de label de la part de Novartis pour une manifestation de formation continue annuelle intitulée *Harvard Medical International* a pour la première fois conduit à une collaboration internationale. Malgré une bonne pertinence pour la pratique en cabinet et une didactique excellente, le label ne peut plus être attribué à l'avenir, car la clarté du financement (contenu de la charte SSMG de sponsoring) n'était pas possible de la part du Harvard.

- *Formation des modérateurs*: des modérateurs confirmés sont nécessaires pour la préparation et l'exécution des activités de formation continue munies du label SSMG. Le groupe de travail a suggéré que le cours pour modérateurs prévu pour le congrès de Bâle soit ouvert à tous les intéressés. Nous

¹ www.ssmg.ch

adressons un chaleureux merci et nos félicitations à Edy Riesen et François Loeb, responsables de cet excellent cours. Un cours pour modérateurs avant chaque congrès devrait devenir une tradition!

... dans le contrôle de la formation continue

Depuis le 1^{er} avril, le monde politique et le public connaissent aussi nos problèmes en relation avec la réglementation et bureaucratisme à outrance de notre profession. Au contraire, notre programme de formation continue est essentiellement basé sur la responsabilité et la déclaration individuelles. Nous sommes reconnaissants envers nos prédécesseurs, qui ont su emprunter la bonne voie avec une anticipation avisée. Bien que ce principe, qui s'écarte des règles en vigueur dans d'autres sociétés de discipline, devrait maintenant être généralement connu, nous recevons toujours encore des demandes pour des «crédits de formation continue». C'est pourquoi, nous répétons encore:

La SSMG ne distribue pas de crédit et chaque activité de formation continue qui répond aux besoins individuels de nos membres est comptée selon le temps effectif qui lui est consacré!

Le concept du *maintien des droits acquis* a entre-temps été définitivement adopté par la CFPC (commission pour la formation postgraduée et continue de la FMH) et suit entièrement les propositions de la SSMG. Jusqu'à la fin de cette année, chacun devrait avoir actualisé auprès de la FMH la liste électronique des positions personnelles correspondant aux droits acquis et fait homologuer la formation continue en rapport. Les formulaires de déclaration personnelle peuvent être téléchargés sur la page d'accueil de la SSMG¹.

Le groupe de travail salue les efforts des organisateurs de congrès pour offrir et qualifier spécifiquement les activités de formation continue pour le maintien des droits acquis. Nous remercions également Margot Enz pour son engagement dans la mise en

route du IG-FAM (Interessengemeinschaft für Frauenheilkunde in der Allgemeinmedizin).

Le *taux de retour des protocoles de formation continue* a pu être augmenté de manière réjouissante grâce à la clarification des différences entre les cantons et les régions et à un appel dans PrimaryCare.

... dans la collaboration entre Corps médical et industrie

Le groupe de travail a examiné en détails les nouvelles directives de l'Académie suisse des sciences médicales ASSM concernant la collaboration Corps médical – industrie², encore avant que la Chambre médicale les ait ratifiées et déclarées obligatoires. Le groupe de travail a constaté que dans ses points importants, les positions de l'ASSM étaient en accord avec la charte SSMG de sponsoring et notre programme de formation continue, et qu'il n'y avait donc pas matière à discussion pour nous. Les commentaires exhaustifs des directives ASSM peuvent au contraire être utiles pour l'interprétation de notre charte de sponsoring.

Comme nous l'avons laissé entendre plus haut, les relations avec l'industrie pharmaceutique se présentent de manière diverse aux yeux du groupe de travail: malgré un esprit compréhensif pour nos exigences, les dénominateurs communs doivent être négociés de manière plus ferme. Malheureusement, il existe par ailleurs une tendance générale de l'industrie pharmaceutique à décider unilatéralement des frontières du permis et du bon goût, ce que nous condamnons.

... dans la promotion de la qualité

Lors de la réunion du Bürgenstock 2005, le document SSMG de consensus sur la qualité de la médecine de premier recours a été adopté. Nous avons été d'autant plus déçus de la prise de position de Santésuisse de janvier 06, qui critiquait l'absence de concept de qualité chez les médecins praticiens. Une discussion animée entre les personnes impliquées dans la promotion de la qualité trouva finalement son épilogue dans une lettre ouverte de Jürg Eidenbenz, qui fut publiée dans le BMS. L'Argomed (association des médecins de famille argoviens) prit position de manière remarquable dans le BMS, avec un aperçu des mesures de qualité déjà

instituées en médecine de premier recours [1].

Comme conséquence du document de consensus, le groupe de travail a reçu du comité SSMG le mandat d'élaborer un concept pour un *projet mentoring*. La tâche s'est avérée plus complexe que prévue. Après examen du modèle anglais, qui n'était pourtant pas transposable tel quel à la Suisse, une réflexion approfondie sur les objectifs, la définition de l'offre et du groupe cible, nous avons appris peu avant la planification de détail, que la FMH était en train, avec *ReMed* (Rete medicorum, réseau des médecins), de planifier un réseau de soutien global pour ses membres. Tout comme la SSMG, ce projet a pour objectif la sauvegarde d'une prise en charge médicale sûre et de haute qualité par des médecins bien formés, intègres, équilibrés et heureux dans l'exercice de leur profession. L'analyse du groupe noyau parvient à la conclusion que, pour des raisons diverses, une action solitaire de la SSMG n'a pas de sens. Dès lors, la SSMG continuera à s'engager pour un mentoring dans le cadre du projet FMH.

... dans l'avenir

Nous ne manquerons pas de travail l'année prochaine aussi. Il s'agira de choisir la voie avant tout dans le domaine de la promotion de la qualité. Jusqu'ici, nous avons pu trouver une solution au problème du manque de relève grâce à une recherche attentive de collègues intéressés et au retour de collègues au sein du groupe. J'espère qu'à l'avenir nous continuerons à trouver des collègues prêts à s'engager pour le travail intéressant de notre groupe. Au nom de tous les membres SSMG, je remercie cordialement toutes celles et ceux qui, au sein du groupe de travail comme à l'extérieur, se sont engagés pour la formation continue du médecin de premier recours et la promotion de la qualité, et continueront à le faire!

Référence

- 1 Qualitätssicherung, Unnötige Forderungen von Santésuisse und Helsana. Bull Méd Suisses. 2006;87(14):607.

Dr Monika Maritz Mosimann
Am Bach
3654 Gunten
mar-mos@bluewin.ch

1 www.ssmg.ch

2 www.samw.ch